

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 24 avril 2018

PAUL VAN DETH NOMMÉ MANAGING PARTNER DE VAUGHAN AVOCATS

Vaughan Avocats annonce la nomination de Paul van Deth en qualité de Managing Partner du cabinet.



Paul van Deth, 40 ans, avocat en droit social, a rejoint Vaughan Avocats, cabinet d'affaires pluridisciplinaire, dès sa création en 2005. Coopté au rang de Directeur en 2010 puis d'Associé en 2014, il dispose d'une pratique forte en matière de restructuration et réorganisation d'entreprises. Il intervient dans des secteurs d'activité très divers : l'énergie, les médias, la finance ou encore les nouvelles technologies. Sa pratique est également particulièrement marquée en matière de contentieux individuels, collectifs, électoral et devant les juridictions répressives.

À la suite de sa nomination, Paul van Deth déclare : « *Depuis mon arrivée chez Vaughan Avocats en 2005, j'ai été frappé par la capacité du cabinet à placer la dimension humaine au centre de ses préoccupations, et à s'adapter notamment aux transformations profondes de la société, grâce à une très grande qualité d'écoute de ses clients, mais aussi au dynamisme de ses équipes et leur volonté de partager leurs connaissances et leurs expériences. Je me réjouis de porter les ambitions du cabinet en France et à l'international, et souhaite consolider les synergies entre nos bureaux, favoriser le partage des compétences entre les équipes et mettre à leur disposition de nouveaux outils numériques.* »

En effet, la force de Vaughan Avocats tient à sa capacité à s'appuyer sur des avocats à Paris et en régions capables de travailler en étroite collaboration, permettant ainsi d'offrir à ses clients des solutions innovantes dans tous les domaines du droit. Le cabinet a d'ores et déjà prévu de poursuivre son expansion régionale, après Toulouse (2006), Sophia Antipolis (2008), Rennes (2013) et Versailles (2014). Vaughan Avocats a également fondé GBL Alliance en 2017, réseau international de cabinets d'avocats partenaires, permettant de traiter des dossiers transfrontaliers d'envergure.

Paul van Deth s'attachera à conduire les projets de développement du cabinet dans la continuité de ceux initiés par ses prédécesseurs : Bruno Courtine, et en dernier lieu Pierre Callède, qui a notamment contribué à mettre en place une nouvelle gouvernance.

Managing Partner pendant 4 ans, Pierre Callède s'est consacré à accompagner Vaughan Avocats dans l'évolution de son offre. Celui-ci commente : « *Je suis particulièrement heureux de la nomination de Paul, qui traduit le dynamisme du cabinet et ses ambitions actuelles. Sa sensibilité aux transformations de la profession et aux opportunités qui en résultent m'apparaît particulièrement précieuse pour le développement futur du cabinet.* »

Cette évolution de la gouvernance de Vaughan Avocats s'inscrit dans sa stratégie de développement, fondée sur une croissance raisonnée et des synergies fortes entre ses bureaux, afin de se positionner comme un acteur de référence sur le marché français des cabinets d'affaires.

À propos de Vaughan Avocats

Vaughan Avocats est un cabinet indépendant présent à Paris, Toulouse, Sophia Antipolis, Rennes, Versailles et Bamako.

Plus qu'un simple cabinet d'avocats, depuis 2005, Vaughan Avocats renouvelle les codes. Le cabinet compte aujourd'hui près de 60 avocats qui agissent chaque jour, dans toute la France et dans le monde, pour accompagner, capter les opportunités et faciliter la vie de l'entreprise et de ses dirigeants.

Découvrez Vaughan Avocats sur son site internet : <http://www.vaughan-avocats.fr>

Contacts presse (agence Fargo)

Geraldine OTTO | +33 (0) 01 44 82 66 76 | gotto@fargo.agency

Zarema KANIEVA | +33 (0) 01 44 82 66 75 | zkanieva@fargo.agency